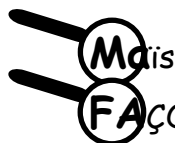


# Info.pl@ine

ZOOM SUR



N° 372 – 29 juin 2011 – 4 pages

*Pyrales, premières pontes*

*Techniques de déchaumage*

## ACTUALITES CULTURES

**MAÏS** (stade : 11 feuilles à floraison mâle)

Les auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes...) sont très présents sur les parcelles.

### ✓ Pyrales

Le pic de vol n'est pas atteint pour le moment. Le vol reste toujours faible, et s'étale comme en 2010.



(Photo INRA)

**Les premières pontes sont signalées** sur le réseau d'observation, notamment à Maisoncelles-en-Brie où le seuil de nuisibilité est atteint.

Les œufs sont blanc crème, légèrement irisés, ovales et plats. Chaque œuf mesure 1 mm de long et 0,75mm de large. Ils sont déposés par la femelle au niveau de la face inférieure des feuilles, où ils sont regroupés en grappes irrégulières dont la disposition évoque des écailles de poisson qui se chevauchent. Pour cette raison on parle d'ooplaques. Chaque ooplaque contient 15 à 20 œufs (voir photo ci-contre).

➤ Les traitements chimiques sont à positionner au stade baladeur des larves. On cale ce stade par rapport au vol (à l'approche du pic de vol) ou l'observation de pontes (8 à 15 jours après l'observation des premières pontes).

### ✓ Pucerons

Les populations de pucerons sont en régression, notamment les *Métopolophium dirhodum*.

➤ Rappel des seuils d'intervention :

*Metopolophium dirhodum* : 100 pucerons après 8-10 feuilles.

*Sitobion avenae* : plusieurs centaines de pucerons par plante.

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DECHAUMAGE

La première action concerne le broyage et la répartition des pailles, dans le cas où celles-ci ne sont pas exportées. Ce critère est particulièrement important pour une implantation de colza ou de couvert végétal en interculture.

Si la moissonneuse est équipée d'un broyeur avec répartiteur des pailles, récolter suffisamment bas pour optimiser la décomposition des résidus de récolte.

Si la moissonneuse n'est pas équipée, récolter le plus haut possible puis broyer les pailles et les chaumes le plus finement possible.

### ✓ Implantation d'une culture d'automne avec labour direct

Dans certains sols (limons argileux vrais, argiles limoneuses, argiles engorgées, argilo-calcaires, limons calcaires et argiles sableuses), un labour direct suivi d'un rappuyage est préférable. L'humidité résiduelle permet de conserver une certaine « fraîcheur ».

## ✓ Déchaumage

La culture suivante se gère dès la récolte. En effet, l'interculture est un moment privilégié pour réduire les adventices et faciliter l'évolution de la matière organique. Le déchaumage est un moyen d'y parvenir, même dans les parcelles où une culture intermédiaire sera implantée.

Pour favoriser la dégradation des résidus végétaux, pailles et menues pailles doivent être mélangées à la terre rapidement après la récolte (avant qu'elles ne se dessèchent de trop), avec un enfouissement superficiel. Un rebroyage est recommandé sur les parcelles ayant une quantité de paille importante.

Le déchaumage superficiel accompagné d'un rappuyage favorise aussi la levée des mauvaises herbes (faux semis). Il doit donc être réalisé alors que le sol est encore suffisamment humide.

D'autre part, le déchaumage génère d'autres effets bénéfiques :

- L'éclatement de la croûte de battance sur les limons battants facilite la "respiration du sol".
- L'aération de la surface du sol stimule la vie biologique qui va dégrader les résidus végétaux.
- L'augmentation de la porosité et une surface "accidentée" favorisent la pénétration de l'eau lors des orages. Cette action est d'autant plus importante que le sol est sec en surface.
- La destruction des œufs de limaces par une exposition au rayonnement solaire.

## ✓ Lutte contre les limaces

Cette méthode de lutte ne peut se réaliser que sur des parcelles où la culture suivante (ou le couvert végétal) ne sera pas implanté avant fin août ou début septembre.

Dans les sols argileux favorables au développement des limaces, le déchaumage doit être réalisé superficiellement (< 5 cm), et renouvelé pendant une période de temps sec et chaud. L'assèchement du sol et l'exposition au soleil favorisent la destruction des œufs de limaces.

## ✓ Période de déchaumage

Quel que soit le type de sol, un déchaumage **précoce et superficiel** est préconisé, sauf en système de semis direct ou de travail très superficiel (inférieur à 5 cm). Dans ce dernier, il est préférable de laisser évoluer les résidus avant de réaliser un ou des faux semis.

Ce déchaumage doit être très précoce dans le cas d'implantation d'un couvert long à s'implanter tel que des légumineuses (féveroles, pois, vesce...) de l'avoine ou du seigle.

Si le déchaumage ne peut être réalisé suffisamment tôt, et que l'implantation d'un couvert le permet, attendre environ un mois après la récolte pour le réaliser. L'évolution naturelle des pailles permet alors une meilleure efficacité des outils de déchaumage ou/et de broyage.

Pour les sols sableux, il est préférable de prévoir un déchaumage **très précoce**, c'est-à-dire immédiatement après la récolte, car ces sols ont tendance à sécher très vite.

## ✓ Profondeur de travail

Lorsque l'on réalise plusieurs passages, le premier doit être **très superficiel** (< 2 cm).

Le second passage travaille le sol légèrement **plus profond** (4 à 5 cm au maximum supplémentaires).

En cas de troisième passage, celui-ci peut être un **pseudo labour**. Attention cependant, le travail en profondeur va remonter des graines d'adventices viables.

Les récents outils de déchaumage superficiel (avec disques plus resserrés et angle d'attaque moins agressif) permettent de contrôler un bon travail du sol à 2 cm de profondeur, quel que soit le nombre de passages. Avec les outils courants, il n'est guère possible de travailler à moins de 5 cm.

## ✓ Type d'outils utilisés

Privilégier les outils à dents dans tous les cas.

En cas d'utilisation des deux types d'outils (à disques et à dents), réserver l'outil à disques pour le premier passage.

Dans le cas de l'utilisation exclusive d'outils à disques, conserver la même profondeur de travail lors du deuxième passage en biais : 5 à 8 cm maximum, pour éviter d'avoir des amas de résidus en fond de travail.

Un rappuyage, aussitôt le premier passage, favorisera la levée des repousses et des adventices.

Le tableau ci-après souligne les particularités de chaque type de sol en ce qui concerne le déchaumage.

Classes de sol	Outil	Nombre de passages possibles	Rappuyage	Destruction de limaces
Limons francs	Si disques, 2 passages croisés	plusieurs possibles		
Limons battants assez sains	Préférer un outil à dents à un outil à disques	1 passage avec un outil à dents ou 2 passages, le second avec outil à dents.		
Limons battants engorgés	Outil à dents sinon pas de déchaumage	1 seul		
Limons argileux vrais	Préférer un outil à dents à un outil à disques	plusieurs possibles	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Limons argileux	Préférer un outil à dents à un outil à disques	2 ou 3	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Limons argileux engorgés		1 à 2		
Argiles limoneuses		2		
Argiles engorgées		2		
Argilo-calcaires		2		
Limons calcaires	Outils à disques ou à dents (voir nb passages)	1 passage avec un outil à disques ou 2 passages 1 avec un outil à disques et l'autre avec outil à dents.		
Sables calcaires	Préférer un outil à dents à un outil à disques	se limiter à 2		
Sables sains		plusieurs possibles		
Sables argileux & Argiles sableuses		2	Derrière le 1 <sup>er</sup> passage	oui
Sables limoneux & Limons sableux	Outil à dents sinon pas de déchaumage	1		

Source : Classification agronomique et comportementale des sols de Seine-et-Marne, CA77 - 2005

## ✓ Objectif d'un faux semis

La date du faux-semis, pour être vraiment efficace, doit être adaptée à la période de levée de l'adventice visée : ceux de septembre voire début octobre sont mieux pour des levées de vulpins (ce qui correspond à un second voire troisième déchaumage), et en août pour les bromes et de ray-grass. Pour ces derniers, souvenez-vous des problèmes de désherbage des betteraves 2010. Si le blé 2011 a été implanté en non-labour, un faux-semis peut s'avérer utile pour déstocker en partie ces chénopodes.

## ✓ Quelques points de repères pour des adventices vivaces (photos INRA)

La lutte contre les vivaces est incompatible avec les couverts végétaux implantés tôt après la récolte. Les vivaces, notamment le chardon et le liseron, sont difficilement gérables avec les déchaumages, et un passage complémentaire avec un herbicide reste souvent nécessaire.

➤ Attention de ne pas fractionner les rhizomes ou les organes souterrains avec l'utilisation d'outils à disques tels que covercrop. Les outils à dents ont plus tendance à remonter les rhizomes en surface, permettant de les laisser sécher

### Chardon des champs :



Un labour supérieur à 20 cm enfouit les rhizomes en profondeur et perturbe leur potentiel de régénérescence sans toutefois les éradiquer.

Dans le cas de non labour, cette vivace a tendance à se développer :

- sans adventice annuelle à gérer, mieux vaut ne pas déchaumer. Bien laisser repousser les chardons jusqu'à un stade où le circuit de sève devient descendant (environ septembre-octobre), puis appliquer un herbicide total de type glyphosate 1080 g/ha. Mais attention, l'application ne doit pas être trop tardive à l'automne car le chardon entre en vie ralentie, et l'efficacité du traitement sera réduite. Le glyphosate doit être utilisé avec une hygrométrie élevée (> à 70 %) ;

- si d'autres adventices annuelles sont présentes, faire une intervention mécanique suivie d'une intervention chimique. Laisser au moins 4 semaines entre l'intervention mécanique et l'herbicide total pour que la surface foliaire des chardons soit suffisante.

Le stade le plus propice pour la lutte chimique est le stade « bouton floral ».

Après le traitement, respecter un délai de 7 à 10 jours avant tout travail du sol, si possible avec un outil à dents.

### Chiendent :



- si les conditions sont sèches, les passages successifs d'outils à dents font remonter les rhizomes à la surface en réduisant ainsi leur activité, et permettent leur dessèchement.
- un labour à plus de 20 cm permet ensuite d'enfouir les rhizomes et rendre leur redémarrage plus difficile.
- dans le cas d'une lutte chimique, sur chaumes, attendre que la plante atteigne 15 à 20 cm pour espérer avoir une efficacité des herbicides totaux. L'efficacité est maximale au stade floraison du chiendent.

### Liseron des champs :



Le liseron des champs est particulièrement présent dans les rotations maïs/blé.

Le liseron est affaibli par temps chaud et sec. La période d'intervention idéale sera donc après la moisson, à l'interculture. Ne pas déchaumer et si possible attendre l'apparition des bourgeons floraux ou des repousses d'au moins 40 cm de long avant de faire un traitement :

- Glyphosate 2160 g/ha,
- BANVEL 4S 0,6 l/ha : pour ce produit, le délai avant implantation d'une culture d'automne est de 15 jours avec labour et 30 jours sans labour. Ce produit peut

également être appliqué en limitation de la pousse et de la fructification sur une jachère semée en légumineuse ou crucifère.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### ERGOT DES CEREALES

Suite à l'arrêté du 16/06/2009, les exploitants agricoles doivent indiquer dans leur registre parcellaire la présence de tout organisme nuisible ou de symptômes susceptibles d'affecter la sécurité sanitaire des produits d'origine végétale destinés à l'alimentation humaine ou animale et notamment le nom de l'organisme nuisible, la date de première constatation.

L'ergot est susceptible de se développer sur l'ensemble des céréales cultivées, la sensibilité des espèces en ordre décroissant est la suivante : seigle, blé dur, blé tendre, l'orge (l'avoine très exceptionnellement).

Les rotations riches en céréales, le travail du sol simplifié, un hiver froid avec épisodes humides au printemps, les parcelles avec présence de vulpin ou de ray-grass, l'utilisation de semences fermières semblent être des facteurs favorisant cette maladie.

En cas de contamination, si cela est possible, récolter les parcelles contaminées au-delà du seuil de maturité de la céréale, une partie des sclérotés seront tombées au sol. Un labour de la parcelle contaminée est recommandé.

La récolte n'est pas commercialisable en alimentation humaine si le seuil suivant est dépassé : 0.5 g de sclérote par kilo de céréales récoltées. Pour l'alimentation animale ce seuil est de 1g de sclérote par kilo de céréales récoltées.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

**Toute rediffusion et reproduction interdites**

